



Paris, 20 mars 2009

**Publicité effectuée en rapport avec l'indemnité de révocation consentie au
Directeur Général Délégué par le Conseil du 22 février 2008**

**Taux de réalisation des objectifs quantitatifs liés à la performance financière du
Groupe en 2008**

Le Conseil d'administration de Nexans du 11 février 2009, réuni à la suite du Comité des Nominations et des Rémunérations, a constaté que le taux de réalisation des objectifs quantitatifs liés à la performance financière du Groupe pour 2008, applicable à la détermination de la part variable de la rémunération de Frédéric Vincent, s'élève à 118,21%.